



# Compte Rendu du CTL

## du 9 avril 2019

### Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Le Ministre et le Directeur Général engagent une refonte sans précédent des missions et du maillage territorial de la DGFIP. Il ne s'agit plus d'adapter les structures et le réseau mais d'un véritable démantèlement de notre Administration.

La création d'agences comptables, la constitution de services départementaux (SPF, SIE...), la disparition programmée des SIP, l'accueil itinérant ou ponctuel dans les Maisons de Service Au Public, le transfert du plan cadastral à l'IGN et les conséquences de la géographie revisitée aboutiront fatalement à de la mobilité forcée. Pour celles et ceux dont la mission aura été transférée, le risque de rejoindre la fonction publique territoriale ou d'autres entités, de droit public ou privé, est réel.

La visite du Secrétaire d'État Olivier DUSSOPT à PAU et les propos tenus par son chef de cabinet, Xavier GUERIN-LINXE, ont confirmé nos craintes.

Sourds aux revendications d'une grande partie de la population, des élus et des agents, le Gouvernement et la DGFIP avancent à marche forcée. Par exemple, la région Pays de Loire est aujourd'hui officiellement candidate pour basculer sa Paierie Régionale en agence comptable. Nous espérons que de tels projets connaîtront le même sort que le projet de fermeture des trésoreries de Bedous, Monein et Saint-Etienne-de-Baïgorry.

Dans le même temps, le directeur de la DRFiP 31 tente de museler toute forme de contestation des agents et de leurs syndicats, n'hésitant pas à assigner en justice plus de 40 agents en lutte depuis 9 semaines dans des actions de blocage de centres des finances publiques et à réclamer 1 000 euros par agent et jour de blocage. Même si le tribunal administratif de Toulouse a fort logiquement débouté l'Administration de sa demande, cette attitude est inadmissible !

Nous n'acceptons pas que cette DGFIP et ses hauts fonctionnaires serviles s'en prennent à nos collègues qui luttent pour la défense de leurs missions, de leurs droits et du service public.

Pour notre département, face aux fusions annoncées des SPF, à la mise en place des MSAP avec appel de candidature auprès des personnels EDR et à toutes les attaques subies par les agents, l'intersyndicale DGFIP 64 et les agents du département se sont mobilisés dans de nombreuses actions auprès des usagers et des élus. Lors de l'assemblée générale des maires, qui s'est tenue à Sare le 23 mars 2019, de nombreux élus ont signé la pétition pour le maintien des services publics financiers de proximité que nous vous remettons ce jour au nom de l'intersyndicale.

Nous vous l'avons signalé à de nombreuses reprises : vous n'avez pas les moyens suffisants, Madame la Directrice, pour assurer les restructurations voulues par notre ministère ou décidées par vous-même. Ces restructurations sont brutales, beaucoup trop rapides et les services de direction chargés de les piloter ne sont pas suffisamment fournis. Vous avez ainsi été sollicitée par l'ensemble des agents du service des Ressources Humaines qui, suite à de mauvaises décisions prises à votre initiative, se retrouvent en grande souffrance. Que comptez-vous faire pour remédier de manière humaine à cette situation ?

Les conditions de travail et l'ambiance dans tous les services de la DDFiP 64, telles qu'elles existent aujourd'hui, sont véritablement inquiétantes.

Vous avez la possibilité, Madame la Directrice, à l'instar de votre homologue des Hautes Pyrénées, d'envoyer enfin un signal positif à l'ensemble de nos collègues en leur accordant une seconde journée d'autorisation d'absence exceptionnelle afin de couvrir les deux ponts naturels proposés lors de ce CTL. Cela est peu, mais ce serait une première mesure d'apaisement.

La Présidente a indiqué qu'elle répondrait aux liminaires dans le courant des débats du CTL.

## 1°) PONTS NATURELS

Cette année, il n'y a que deux ponts naturels possibles : le 31 mai et le 16 août 2019.

Le Directeur du 65 a accordé aux agents de son département une 2e journée d'absence exceptionnelle, couvrant ainsi les 2 ponts naturels prévus pour 2019.

Les élus CGT Finances Publiques 64 ont logiquement dès la liminaire demandé à notre directrice d'avoir ce même geste envers ses agents.

Mme GUICHANDUT est restée fidèle à elle-même et nous a fait part de son refus net !

Nous avons déploré en séance son attitude peu humaine dans un moment où beaucoup de collègues sont en souffrance et inquiets à juste titre pour leur avenir.

Chacun financera une de ses absences du 31 mai ou du 16 août sur ses congés, RTT ou récupération horaires.

Nous nous sommes au final abstenus de voter sur ce point. En effet, ces jours étant imposés, nous estimons qu'ils pourraient être offerts, à défaut d'autres formes de reconnaissance de l'engagement professionnel des agents des finances publiques.

## 2°) FUSION DES SPF/SPFE DE BAYONNE ET DES SPF/SPFE DE PAU

► Cinq agents de la Brigade Nationale d'Intervention en Publicité Foncière (BNIPF) renforcent les SPF de Bayonne, sur la période du 6 avril au 3 mai, pour les aider à remplir les conditions nécessaires à la fusion prévue le 11 juin 2019.

Les agents du SPF 2 de Bayonne ont une priorité pour suivre la mission, mais ils peuvent également demander d'autres postes. Toutes les informations nécessaires leur seront apportées par les services RH très prochainement. Leur situation sera examinée lors de la CAPL du 25 avril 2019.

Dans un premier temps, les agents rejoindront physiquement le plateau occupé par le SPF-E. Une vingtaine d'agents sera donc installée sur le même open space, ce qui peut poser problème.

Dans un 2nd temps, les services comptables et de l'enregistrement seront probablement installés dans l'espace actuellement occupé par le SPF 2, avec éventuellement des cloisonnements à créer.

La Direction cherche à rationaliser et densifier au mieux les espaces sous la pression notamment des services du Préfet qui pourraient avoir des velléités de les gérer à la place de la DDFiP.

► La BNIPF interviendra ensuite auprès des SPF de Pau à compter du 6 mai. Le nombre de brigadiers n'est toutefois pas encore défini, la Directrice n'excluant pas de laisser des renforts également sur Bayonne.

Or, les services de Pau sont en sous-effectifs et accusent un retard très important dans leurs travaux.

La situation de tensions et de fatigue est telle que le "sauve-qui-peut" prévaut: demandes, y compris anticipées, de départ à la retraite, demandes de mutations...

Qui remplacera les agents partants - si toutefois ils sont remplacés? Comment former un nouvel arrivant s'il n'est pas déjà techniquement compétent sur ce métier spécifique?

Nous alertons la Direction sur cette situation explosive. Encore une fois, y avait-il urgence à mettre une telle pression sur les agents, qui sortent à peine d'un déménagement et de la fusion avec le service de l'enregistrement, avec toujours moins de moyens?

Les chiffres attendus pour la fusion du SPF et du SPFE de Pau sont impossibles à atteindre. En effet, pour résorber le retard, il faudrait le renfort de 7 brigadiers de la BNIPF pendant 8 mois!

Et on n'accorde à Pau qu'entre 3 à 5 brigadiers sur le mois le plus dégarni de l'année (les jours fériés du mois de mai ne sont pas ici une chance!).

Et pour cumuler la malchance, la fusion des SPF de Pau est prévue le 21 octobre 2019, pendant les vacances scolaires. En l'absence de moyens humains supplémentaires et compétents, les agents se verront refuser leurs congés sur cette période...

Au vu de la situation, Mme GUICHANDUT a annoncé qu'elle envisageait que les agents du nouveau SPF

fusionné de Bayonne viennent en renfort des SPF de Pau. Mais ceux-ci pourront-ils absorber leur fusion et aider dans le même temps Pau ?

En tous cas, il est déjà établi que la BNIPF ne pourra pas prolonger sa mission sur le 64.

Les chefs de service partant l'un après l'autre à la retraite, le problème de l'intérim se posait aussi. La Direction a assuré qu'un cadre assurerait l'intérim jusqu'à la nomination rapide du chef du nouveau service fusionné.

La CAPL pour les agents du SPF de Pau 2 se tiendra en juin.

L'ensemble des organisations syndicales a voté **CONTRE** les projets de fusion.

### **3°) REOUVERTURE DE LA TRESORERIE DE BEDOUS**

Mme GUICHANDUT a précisé qu'elle n'avait pas de feuille de route pour les propositions de "géographie revisitée" (comprenez prochaines suppressions et restructurations) qu'elle devra présenter à la Direction générale.

Sa position n'est pas arrêtée, mais elle a reconnu qu'elle ne reposerait pas Bedous!

Pour ses prochaines propositions, la Directrice devra engager une concertation avec les organisations syndicales, les agents et les élus locaux, pour la plupart particulièrement motivés pour défendre le service public de proximité.

Fermetures de trésoreries, bus itinérant, Maison de Services Au Public, permanences, pourraient figurer dans le prochain cocktail explosif proposé par Mme GUICHANDUT au nom de la géographie revisitée ! L'été s'ra chaud, l'été s'ra chaud !

La CGT, aux côtés des élus et des usagers, condamne la destruction du maillage territorial et souligne l'importance du maintien en milieu rural des services publics dotés des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

Elle alerte de plus la Direction sur le fait que les services qui récupèrent les missions sont déjà en difficulté. Au regard des suppressions d'emplois prévues pour les années futures, leur situation ne pourra que se dégrader.

Il en est de même des services de Direction qui doivent accompagner les restructurations (RH, BIL notamment).

Les élus CGT ont rappelé à la Présidente que rien ne motivait des restructurations précipitées en l'absence de directives de la DG, et que d'ailleurs et fort heureusement, 3 sur 5 des propositions de fermetures de trésoreries en 2018 ont été retoquées.

Madame GUICHANDUT considère qu'elle agit au mieux ( selon elle ) en fonction des emplois dont elle dispose...

A la demande des OS sur la possibilité de demande un emploi pour Bedous en tant que poste spécifique, elle a indiqué qu'elle ne ferait pas de demande au motif que le poste n'est pas vacant depuis 2 ans... Pourquoi se priver, compte tenu du contexte exceptionnel, de la possibilité d'obtenir un emploi ?

### **4°) TELETRAVAIL**

45 candidatures, 6 refus essentiellement motivés par le manque d'autonomie (manque d'expérience sur le métier) et plus marginalement par les nécessités du service.

La moitié des candidats télétravailleront 1jour/semaine et l'autre moitié 2 jours.

L'unité centrale sera retirée, les agents se voyant dotés d'un portable, mais le double écran sera maintenu et un écran 19 pouces sera fourni à domicile.

La mise en place effective pour les agents doit débiter fin avril.

Un bilan sera fait en fin d'année.

Note : un accident survenu à domicile durant les horaires de travail mentionnés sur la convention signée par l'agent est un accident de travail.

## 5°) RÉALISATION BUDGÉTAIRE 2018

Les dépenses sont en hausse. Malgré de nouvelles économies réalisées en matière d'affranchissement, les frais de déplacement ont augmenté (missions EDR essentiellement), ainsi que l'entretien courant (rénovation de la Direction en raison de la réintégration des services qui étaient à l'Inspection Académique dans le cadre de la densification des espaces).

## 6°) SITUATION DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Mme GUICHANDUT, bien qu'alertée par les OS sur les risques d'un sous-dimensionnement du service RH, avait fait l'arbitrage de réduire drastiquement à 2 agents les effectifs, anticipant la mise en place du Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH) et du Service d'Information aux Agents (SIA).

Or, il se trouve que ces services ne sont pas aussi efficaces que prévu... mais peut être faudrait-il aussi laisser aux agents le temps de se former !

Bref, face à l'urgence aux RH de Pau avec le départ à la retraite d'un des deux rescapés du service, la directrice réintègre manu-militari un des deux agents qu'elle avait éjecté l'année précédente.

Non seulement, cette gestion de "pions" est brutale et non humaine, mais elle est insuffisante puisque le service reste en sous-effectif, avec la perspective prochaine d'un autre départ à la retraite...

Mme GUICHANDUT ne sait pas encore si elle renforcera le service. Mais elle a reconnu qu'elle avait des marges de progression sur la forme et la qualité des relations humaines....

## 2°) QUESTIONS DIVERSES

### ► ANGLET

Les organisations syndicales ont souhaité évoquer la situation de nos collègues à la trésorerie d'Anglet. Après l'immense ratage du transfert des amendes, la situation du poste reste aujourd'hui très préoccupante.

M CAGNAT nous a indiqué en séance qu'il allait proposer aux agents du poste la mise en place d'un Espace de Dialogue ( EDD ) piloté par deux agents spécialement formés à l'exercice et dont au moins un sera extérieur au département.

C'est en quelque sorte une médiation sociale light...en espérant que les agents concernés puissent ensemble retrouver un peu de sérénité et de reconnaissance au vu de l'ensemble des efforts qu'ils ont dû fournir jusque là.

### ► ORGANISATION PAU ORLEANS

Toujours dans le même souci de rationalisation des espaces et de densification, l'objectif final étant de vendre le "petit Monpezat", le Pôle de Recouvrement Spécialisé va s'installer au RdC du 6 rue d'Orléans et la Trésorerie Municipale de Pau au 3e étage.

Un groupe de travail va se mettre en place rapidement sur la gestion de l'accueil, y compris des régisseurs.

Toutefois, dans le cadre de la politique actuelle, les régisseurs et les contribuables ne pourront plus déposer en espèces dès juillet 2020 dans l'ensemble de nos structures qui verront donc leur caisse supprimée. Cette date pourrait même être avancée si notre département est retenu comme expérimentateur pour la mise en place du zéro cash...

## LE SERVICE PUBLIC EST LA SEULE RICHESSE DE CEUX QUI N'ONT RIEN !

Vos représentants CGT Finances Publiques 64 :  
Eric JUMBOU – Anne SEGUIER – Robert GOUSTANS – Eric MANRY  
Sophie BARCELONNE ( Experte ) - Alain PERRET ( Expert )